

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Numéro SIRET 20003482500147	COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT EAU POTABLE M49 AGGLOMERATION DU GRAND GUERET
--	---

POSTE COMPTABLE DE : SGC GUERET

SERVICE PUBLIC LOCAL

M. 49 (1)

Budget primitif

BUDGET : EAU POTABLE (2)

ANNEE 2025

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	33
A3.2 - Etalement des provisions	34
A4.1 - Equilibre des opérations financières	35
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	38
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	39
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	40
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	41
A6 - Etat des charges transférées	42
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	43

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	44
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	45
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	46
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	48
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	49
B1.7 - Etat des engagements reçus	50
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	51
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	52

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	53
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	57
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	58
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	59

D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	60
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (3) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).
- (4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20250206-32-25-BF Date de réception préfecture : 12/02/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 069 764,00	5 069 764,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		5 069 764,00	5 069 764,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	4 268 735,00	4 268 735,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 268 735,00	4 268 735,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	9 338 499,00	9 338 499,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	3 249 036,35	0,00	2 917 273,00	2 917 273,00	2 917 273,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	701 944,00	0,00	717 679,00	717 679,00	717 679,00
014	Atténuations de produits	170 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	27 461,66	0,00	11 006,00	11 006,00	11 006,00
Total des dépenses de gestion des services		4 148 442,01	0,00	3 895 958,00	3 895 958,00	3 895 958,00
66	Charges financières	37 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
67	Charges exceptionnelles	393 945,65	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	42 117,95		246 978,92	246 978,92	246 978,92
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		4 621 505,61	0,00	4 221 936,92	4 221 936,92	4 221 936,92
023	Virement à la section d'investissement (6)	874 177,85		847 827,08	847 827,08	847 827,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		1 874 177,85		847 827,08	847 827,08	847 827,08
TOTAL		6 495 683,46	0,00	5 069 764,00	5 069 764,00	5 069 764,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 069 764,00
---	---------------------

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 274 000,00	0,00	5 069 764,00	5 069 764,00	5 069 764,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		4 276 400,00	0,00	5 069 764,00	5 069 764,00	5 069 764,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	48 020,61	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	149,61		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'exploitation		4 324 570,22	0,00	5 069 764,00	5 069 764,00	5 069 764,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	140 000,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		140 000,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		4 464 570,22	0,00	5 069 764,00	5 069 764,00	5 069 764,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 069 764,00
---	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)	847 827,08
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement et le produit de remboursement du capital de la dette et les produits de la section d'investissement.

023-2000034825-20250206-32-25-PE
Date de réception préfecture : 12/02/2025

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) $DE\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RE\ 042$; $RI\ 040 = DE\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DE\ 043 = RE\ 043$.
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.
- (8) Solde de l'opération $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	267 932,09	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles	39 610,86	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	167 396,82	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 184 694,42	0,00	4 065 735,00	4 065 735,00	4 065 735,00
	Total des dépenses d'équipement	3 659 634,19	0,00	4 070 735,00	4 070 735,00	4 070 735,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	190 400,00	0,00	198 000,00	198 000,00	198 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	134 020,57	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	326 020,57	0,00	198 000,00	198 000,00	198 000,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 985 654,76	0,00	4 268 735,00	4 268 735,00	4 268 735,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	140 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL	4 125 654,76	0,00	4 268 735,00	4 268 735,00	4 268 735,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 268 735,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	2 062 569,71	0,00	3 420 907,92	3 420 907,92	3 420 907,92
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 062 569,71	0,00	3 420 907,92	3 420 907,92	3 420 907,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-202500003-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

Total des recettes réelles d'investissement		2 062 569,71	0,00	3 420 907,92	3 420 907,92	3 420 907,92
021	Virement de la section d'exploitation (4)	874 177,85		847 827,08	847 827,08	847 827,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 874 177,85		847 827,08	847 827,08	847 827,08
TOTAL		3 936 747,56	0,00	4 268 735,00	4 268 735,00	4 268 735,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 268 735,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)	847 827,08
---	-------------------

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 917 273,00		2 917 273,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	717 679,00		717 679,00
014	Atténuations de produits	250 000,00		250 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 006,00		11 006,00
66	Charges financières	46 000,00	0,00	46 000,00
67	Charges exceptionnelles	33 000,00	0,00	33 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	246 978,92	0,00	246 978,92
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		847 827,08	847 827,08
Dépenses d'exploitation – Total		4 221 936,92	847 827,08	5 069 764,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 069 764,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	0,00	0,00
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	198 000,00	0,00	198 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	4 065 735,00		4 065 735,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	4 000,00	0,00	4 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 000,00	0,00	1 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		4 268 735,00	0,00	4 268 735,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 268 735,00
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	5 069 764,00		5 069 764,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes d'exploitation – Total		5 069 764,00	0,00	5 069 764,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 069 764,00
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	3 420 907,92	0,00	3 420 907,92
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		847 827,08	847 827,08
Recettes d'investissement – Total		3 420 907,92	847 827,08	4 268 735,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AUX COMPTES 106	0,00
------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 268 735,00
---	---------------------

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général (5) (6)	3 249 036,35	2 917 273,00	2 917 273,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	5 000,00	5 000,00
605	Achats d'eau	303 800,00	333 000,00	333 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	225 000,00	200 000,00	200 000,00
6062	Produits de traitement	147 250,00	57 100,00	57 100,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	24 300,00	29 660,00	29 660,00
6064	Fournitures administratives	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6066	Carburants	10 729,00	10 000,00	10 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	5 000,00	5 000,00
6071	Compteurs	33 600,00	15 000,00	15 000,00
6078	Autres marchandises	248 510,04	341 580,00	341 580,00
611	Sous-traitance générale	1 254 900,00	1 181 150,00	1 181 150,00
6132	Locations immobilières	25 416,00	35 016,00	35 016,00
6135	Locations mobilières	13 600,00	25 100,00	25 100,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	5 000,00	0,00	0,00
61523	Entretien, réparations réseaux	161 190,00	36 000,00	36 000,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	54 650,00	20 000,00	20 000,00
61551	Entretien matériel roulant	5 000,00	16 000,00	16 000,00
6156	Maintenance	24 113,31	18 500,00	18 500,00
6161	Multirisques	8 000,00	8 000,00	8 000,00
617	Etudes et recherches	17 702,30	20 000,00	20 000,00
618	Divers	82 044,70	79 100,00	79 100,00
6226	Honoraires	125,00	125,00	125,00
6231	Annonces et insertions	1 600,00	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés	600,00	1 000,00	1 000,00
6238	Divers	600,00	500,00	500,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6256	Missions	500,00	1 000,00	1 000,00
6261	Frais d'affranchissement	600,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	11 000,00	13 500,00	13 500,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	88 476,00	1 000,00	1 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	98 030,00	40 000,00	40 000,00
6288	Autres	37 700,00	50 000,00	50 000,00
63512	Taxes foncières	0,00	1 942,00	1 942,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressource	64 000,00	64 000,00	64 000,00
6378	Autres taxes et redevances	291 000,00	291 000,00	291 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	701 944,00	717 679,00	717 679,00
6218	Autre personnel extérieur	28 000,00	0,00	0,00
6331	Versement de mobilité	1 690,00	1 880,00	1 880,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 540,00	1 710,00	1 710,00
6411	Salaires, appointements, commissions	297 330,00	341 740,00	341 740,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	93 310,00	103 600,00	103 600,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	12 480,00	13 840,00	13 840,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	22 940,00	25 930,00	25 930,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	200,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	550,00	520,00	520,00
648	Autres charges de personnel	243 904,00	228 459,00	228 459,00
014	Atténuations de produits (7)	170 000,00	250 000,00	250 000,00
701249	Reversement redevance agence de l'eau	170 000,00	250 000,00	250 000,00
65	Autres charges de gestion courante	27 461,66	11 006,00	11 006,00
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	11 424,00	11 000,00	11 000,00
6542	Créances éteintes	1 231,66	0,00	0,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	14 806,00	6,00	6,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)		4 148 442,01	3 895 958,00	3 895 958,00
66	Charges financières (b) (8)	37 000,00	46 000,00	46 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	53 000,00	46 000,00	46 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-16 000,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception en préfecture : 12/02/2025

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - BP - 2025

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
67	Charges exceptionnelles (c)	393 945,65	33 000,00	33 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	380 005,65	33 000,00	33 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	13 940,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)	42 117,95	246 978,92	246 978,92
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	42 117,95	246 978,92	246 978,92
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f		4 621 505,61	4 221 936,92	4 221 936,92
023	Virement à la section d'investissement	874 177,85	847 827,08	847 827,08
042	Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)	1 000 000,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 874 177,85	847 827,08	847 827,08
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 874 177,85	847 827,08	847 827,08
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		6 495 683,46	5 069 764,00	5 069 764,00

+

RESTES A REALISER N-1 (13)		0,00
-----------------------------------	--	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)		0,00
--	--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES		5 069 764,00
---	--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	4 274 000,00	5 069 764,00	5 069 764,00
70111	Ventes d'eau aux abonnés	3 720 000,00	3 275 000,00	3 275 000,00
70118	Autres ventes d'eau	289 000,00	193 000,00	193 000,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	150 000,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	350 000,00	350 000,00
70128	Autres taxes et redevances	0,00	291 000,00	291 000,00
7064	Locations de compteurs	0,00	600 000,00	600 000,00
7068	Autres prestations de services	15 000,00	30 000,00	30 000,00
7078	Autres marchandises	100 000,00	330 764,00	330 764,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	2 400,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	2 400,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75		4 276 400,00	5 069 764,00	5 069 764,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	48 020,61	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	48 020,61	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	149,61	0,00	0,00
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	149,61	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 324 570,22	5 069 764,00	5 069 764,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	140 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	140 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		140 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 464 570,22	5 069 764,00	5 069 764,00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
	+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
	=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	5 069 764,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	267 932,09	4 000,00	4 000,00
2031	Frais d'études	231 570,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	4 500,00	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	31 862,09	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	39 610,86	1 000,00	1 000,00
2111	Terrains nus	801,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	18 873,28	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	18 073,48	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	933,10	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	930,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	167 396,82	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	167 396,82	0,00	0,00
231007	Opération d'équipement n° 231007 (5)	75 000,00	74 500,00	74 500,00
231008	Opération d'équipement n° 231008 (5)	2 066 925,84	1 500 000,00	1 500 000,00
231009	Opération d'équipement n° 231009 (5)	1 042 768,58	2 491 235,00	2 491 235,00
Total des dépenses d'équipement		3 659 634,19	4 070 735,00	4 070 735,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	190 400,00	198 000,00	198 000,00
1641	Emprunts en euros	190 400,00	198 000,00	198 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 600,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	1 600,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	134 020,57	0,00	0,00
Total des dépenses financières		326 020,57	198 000,00	198 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 985 654,76	4 268 735,00	4 268 735,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)	140 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur	140 000,00	0,00	0,00
139188	des tiers	140 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		140 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 125 654,76	4 268 735,00	4 268 735,00

+	
RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 268 735,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.
 (2) Cf. Modalités de vote I.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
 (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
 (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
 (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
 (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20250206-32-25-BF
 Date de réception préfecture : 12/02/2025

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES	B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	2 062 569,71	3 420 907,92	3 420 907,92
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	1 319 435,36	3 420 907,92	3 420 907,92
13118	Autres Subv. Équipt Etat	471 558,31	0,00	0,00
1312	Subv. équipt Régions	20 000,00	0,00	0,00
1313	Subv. équipt Départements	251 576,04	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 062 569,71	3 420 907,92	3 420 907,92
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 062 569,71	3 420 907,92	3 420 907,92
021	Virement de la section d'exploitation	874 177,85	847 827,08	847 827,08
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)	1 000 000,00	0,00	0,00
28188	Autres	1 000 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		1 874 177,85	847 827,08	847 827,08
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 874 177,85	847 827,08	847 827,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		3 936 747,56	4 268 735,00	4 268 735,00

+

RESTES A REALISER N-1 (9)	0,00
----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 268 735,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 231007 (1)
LIBELLE : ACQUISITION NOUVELLE BUDGET EAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		36 458,79	a 0,00	74 500,00	b 74 500,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
2051	Concessions et droits assimilés	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 458,79	0,00	66 500,00	66 500,00	0,00
21561	Service de distribution d'eau	7 694,46	0,00	0,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	973,22	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	6 172,39	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00
2184	Mobilier	3 096,27	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	18 522,45	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-74 500,00
---	-------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 231008 (1)
LIBELLE : OPERATION DE RENOUVELLEMENT BUDGET EAU

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		1 944 446,50	a 0,00	1 500 000,00	b 1 500 000,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	30 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	30 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 914 296,50	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	1 914 296,50	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-1 500 000,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 231009 (1)
LIBELLE : OPERATION STRUCTURANTES BUDGET EAU**

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		709 347,50	a 0,00	2 491 235,00	b 2 491 235,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	4 340,00	0,00	521 235,00	521 235,00	0,00
2031	Frais d'études	4 340,00	0,00	521 235,00	521 235,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	637 259,67	0,00	1 970 000,00	1 970 000,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	515 156,79	0,00	1 970 000,00	1 970 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	122 102,88	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	67 747,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	62 747,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) – (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-2 491 235,00
---	----------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
LT-9624871025	29/02/2024	200 000,00	0,00	370,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		200 000,00	0,00	370,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					1 981 214,48									
1641 Emprunts en euros (total)					1 981 214,48									
1130296	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	09/01/2009	01/01/2022	01/02/2022	151 910,83	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	4,470	EUR	A	P	O	A-1
210524	CREDIT AGRICOLE	15/07/2009	01/01/2020	30/03/2020	30 355,56	V	(Euribor 3M + 3.25) + Cap 1.903 sur Euribor 3M	2,860	2,890	EUR	T	P	O	A-1
4334615	CREDIT AGRICOLE	17/01/2023	01/02/2023	01/04/2023	81 493,47	F	Taux fixe à 3.17 %	3,170	3,210	EUR	T	C	O	A-1
5412199	CAISSE D'EPARGNE	25/04/2019	01/01/2022	25/02/2022	52 500,00	F	Taux fixe à 1.85 %	1,850	1,860	EUR	T	C	O	A-1
6860520	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2005	01/01/2022	25/01/2022	46 125,27	F	Taux fixe à 3.68 %	3,680	3,730	EUR	T	P	O	A-1
7050601	CAISSE D'EPARGNE	15/09/2006	01/01/2022	25/01/2022	83 126,24	F	Taux fixe à 4.19 %	4,190	4,260	EUR	T	P	O	A-1
7103776	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2006	01/01/2022	25/03/2022	53 503,28	F	Taux fixe à 3.93 %	3,930	3,990	EUR	T	P	O	A-1
7168612	CAISSE D'EPARGNE	11/05/2007	01/01/2021	25/11/2021	368 800,19	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	4,490	EUR	A	P	O	A-1
74880802	CREDIT AGRICOLE	22/12/2005	01/01/2022	23/03/2022	72 986,24	V	(Euribor 3M + 0.801) + Cap 4.481 sur Euribor 3M	0,230	0,230	EUR	T	P	O	A-1
7566632	CAISSE D'EPARGNE	29/09/2009	01/01/2022	25/11/2022	67 181,82	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	4,920	EUR	A	P	O	A-1
7632607	CAISSE D'EPARGNE	23/04/2009	01/01/2022	02/01/2022	347 336,87	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	4,690	EUR	A	P	O	A-1
8209253	CAISSE D'EPARGNE	06/08/2012	01/01/2022	25/02/2022	60 894,71	F	Taux fixe à 4.85 %	4,850	4,940	EUR	T	P	O	A-1
MON539466	BANQUE POSTALE	22/12/2021	07/01/2022	01/03/2022	565 000,00	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	0,720	EUR	M	C	O	A-1

Accusé de réception en préfecture
023-200034824-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture 11/02/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					1 981 214,48									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A1.2

A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		1 410 704,40					196 437,59	43 271,96	0,00	14 714,78
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 410 704,40					196 437,59	43 271,96	0,00	14 714,78
1130296	N	0,00	A-1	101 066,78	4,08	F	Taux fixe à 4.47 %	4,470	18 485,24	4 517,69	0,00	3 373,52
210524	N	0,00	A-1	16 194,17	4,75	V	(Euribor 3M + 3.25) + Cap 1.903 sur Euribor 3M	5,250	3 089,95	775,41	0,00	0,00
4334615	N	0,00	A-1	70 624,24	13,00	F	Taux fixe à 3.17 %	3,210	5 432,89	2 389,60	0,00	521,57
5412199	N	0,00	A-1	43 500,00	14,40	F	Taux fixe à 1.85 %	1,860	3 000,00	783,94	0,00	72,84
6860520	N	0,00	A-1	17 933,87	1,57	F	Taux fixe à 3.68 %	3,730	10 106,93	521,55	0,00	52,01
7050601	N	0,00	A-1	35 357,13	1,82	F	Taux fixe à 4.19 %	4,260	17 310,44	1 211,84	0,00	136,25
7103776	N	0,00	A-1	25 749,29	2,48	F	Taux fixe à 3.93 %	3,990	9 998,88	865,80	0,00	8,60
7168612	N	0,00	A-1	266 726,41	7,90	F	Taux fixe à 4.49 %	4,490	28 445,76	11 976,02	0,00	1 040,16
74880802	N	0,00	A-1	50 839,20	5,98	V	(Euribor 3M + 0.801) + Cap 4.481 sur Euribor 3M	3,640	7 724,57	1 745,91	0,00	22,58
7566632	N	0,00	A-1	44 956,71	4,90	F	Taux fixe à 4.92 %	4,920	8 149,02	2 211,87	0,00	176,06
7632607	N	0,00	A-1	231 744,04	4,00	F	Taux fixe à 4.69 %	4,690	42 200,34	10 868,80	0,00	8 864,91

10 868,80
Accusé de réception en préfecture
023-20003425-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
8209253	N	0,00	A-1	47 734,84	8,15	F	Taux fixe à 4.85 %	4,940	4 826,89	2 228,23	0,00	202,32
MON539466	N	0,00	A-1	458 277,72	12,08	F	Taux fixe à 0.72 %	0,720	37 666,68	3 175,30	0,00	243,96
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 410 704,40					196 437,59	43 271,96	0,00	14 714,78

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A1.3

A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 410 704,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A1.5

A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A1.6

A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A2

A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	2023-01-01

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 10	60	01/01/2022
L	FRAIS D'ETUDES - dure 2	2	01/01/2023
L	FRAIS D'ETUDES - dure 5	5	01/01/2023
L	FRAIS D'INSERTION - dure 5	5	01/01/2023
L	CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES - dure 5	5	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 10	10	01/01/2023
L	OUTILLAGE INDUSTRIEL - dure 5	5	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 10	10	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 3	3	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 5	5	01/01/2023
L	AUTRES TERRAINS - dure 0	0	01/01/2023
L	TERRAINS NUS - dure 0	0	01/01/2023
L	TERRAINS NUS - dure 25	25	01/01/2023
L	AUTRES TERRAINS - dure 40	40	01/01/2023
L	BATIMENTS D'EXPLOITATION - dure 40	40	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 0	0	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 1	1	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 10	10	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 11	11	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 13	13	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 15	15	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 16	16	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 19	19	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 2	2	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 20	20	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 23	23	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 25	25	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 26	26	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 28	28	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 3	3	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 30	30	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 31	31	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 32	32	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 35	35	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 36	36	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 38	38	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 4	4	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 40	40	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 41	41	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 48	48	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 49	49	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 5	5	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 50	50	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 52	52	01/01/2023

5 Accusé de réception en préfecture 01/01/2023
 023-200034825-20250206-82-25-BF
 5 Date de réception préfecture : 12/02/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 55	55	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 56	56	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 6	6	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 64	64	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 65	65	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 7	7	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 74	74	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 8	8	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 81	81	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 83	83	01/01/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU - dure 98	98	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 10	10	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 15	15	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 20	20	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 25	25	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 3	3	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 30	30	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 40	40	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 5	5	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 50	50	01/01/2023
L	SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU - dure 55	55	01/01/2023
L	MATERIEL DE TRANSPORT - dure 10	10	01/01/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - dure 5	5	01/01/2023
L	AUTRES - dure 10	10	01/01/2023
L	AUTRES - dure 2	2	01/01/2023
L	AUTRES - dure 5	5	01/01/2023
L	MATERIEL DE TRANSPORT - dure 5	5	01/01/2023
L	MATERIEL DE TRANSPORT - dure 6	6	01/01/2023
L	MATERIEL DE TRANSPORT - dure 8	8	01/01/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE - dure 5	5	01/01/2023
L	MOBILIER - dure 15	15	01/01/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - dure 1	1	01/01/2023
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES - dure 6	6	01/01/2023
L	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TE - dure 0	0	01/01/2023

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS	A3.1

A3.1 – ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 01/01/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES						
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A3.2

A3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total à constituer	Durée(année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
CONTENTIEUX	CONTENTIEUX	154 534,12	0	0,00	154 534,12	0,00
POUR RISQUE ET CHARGE	CREANCES ETEINTES	106 465,06	0	14 020,26	92 444,80	0,00

(1) Il s'agit des provisions pour risques et charges qui peuvent faire l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES	A4.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 106 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	198 000,00	198 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	847 827,08	847 827,08
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	649 827,08	649 827,08

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A4.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		198 000,00	I 198 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		198 000,00	198 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	198 000,00	198 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A4.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		847 827,08	III 847 827,08
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		847 827,08	847 827,08
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28188	Autres	0,00	0,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	847 827,08	847 827,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION	A5.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION	A5.2.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT	A5.2.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A6

A6 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'éta- lement	Date de la délibéra- tion	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A7

A7 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20250206-32-25-BF Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.3

B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.4

B1.4 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20250206-32-25-BF Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT	B1.5

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)						
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III		
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I					
Marchés de partenariat (1)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)															
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 01/01/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 01/01/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.6

B1.6 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.7

B1.7 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
P_EAUACQUI/2023 PROGRAMME ACQUISITION NOUVELLE EAU POTABLE	300 000,00	0,00	300 000,00	36 458,79	74 500,00	189 041,21
P-EARENOUV/2023 PROGRAMME RENOUVELLEMENT BUDGET EAU	2 309 603,56	3 647 045,08	5 956 648,64	1 944 446,50	1 500 000,00	2 512 202,14
P_EASTRUCT/2023 PROGRAMME STRUCTURANT BUDGET EAU	7 993 660,35	-3 517 325,72	4 476 334,63	709 347,50	2 491 235,00	1 275 752,13

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.
- (3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		10,92	0,00	10,92	0,00	7,00	7,00
Agent d'Exploitation des réseaux AEP		3,00	0,00	3,00	0,00	2,00	2,00
Assistante administrtrif chargé de la gestion clientèle, de la facturation et du secrétariat		3,00	0,00	3,00	0,00	1,00	1,00
Chef équipe exploitation des réseaux AEP/ASSAINISSEMENT/EPU		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur des régies eau potable, assainissement et eaux pluviales		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
RESPONSABLE ADMINISTRATIF GESTION DES USAGERS, FACTURATION, SECRETARIAT		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien chargé de l'ordonnancement et de la planification dans le domaine de l'eau		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
technicien télégestion et objets connectés		0,92	0,00	0,92	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		11,84	0,00	11,84	0,00	7,00	7,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				204 914,16		
Agent d'Exploitation des réseaux AEP		OTR		26 286,84	A CDI droit privé	CDI CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Agent d'Exploitation des réseaux AEP		OTR		26 632,44	A CDI droit privé	CDI CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Assistante administratif chargé de la gestion clientèle, de la facturation et du secrétariat		OTR		22 886,04	A CDI droit privé	CDI CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Chef d'équipe exploitation des réseaux AEP/ASSAINISSEMENT/EPU		OTR		21 955,56	A CDI droit privé	CDI CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Directeur des régies eau potable, assainissement et eaux pluviales		OTR		51 888,00	A CDI droit privé	CDI CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
RESPONSABLE ADMINISTRATIF GESTION DES USAGERS, FACTURATION, SECRETARIAT		OTR		25 608,00	A CDI droit privé	CDI CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Technicien chargé de l'ordonnancement et de la planification dans le domaine de l'eau		OTR		29 657,28	A CDI droit privé	CDI CDI MISSION NON RATTACHABLE A UNE FILIERE
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				204 914,16		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

Accusé de réception en préfecture
 023-200034825-20250206-32-25-BF
 Date de réception préfecture : 12/02/2025

AGGLOMERATION DU GRAND GUERET - EAU POTABLE - BP - 2025

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE	C1.2

C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
TOTAL GENERAL		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20250206-32-25-BF Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à COMMUNAUTE AGGLOMERATION DU GRAND GUERET (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
Autres - PROPOSITION ADHESION CC ULTERIEUR	MEDIATION EAU			500,00

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3

C3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice : 55
 Nombre de membres présents : 34
 Nombre de suffrages exprimés : 49
 VOTES :
 Pour : 49
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 24/01/2025

Présenté par (1) LE VICE PRESIDENT,
 A SIEGE AGGLOMERATION GRAND GUERET le 06/02/2025
 (1) LE VICE PRESIDENT,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
 A SIEGE AGGLOMERATION GRAND GUERET, le 06/02/2025
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

AUCOUTURIER ALEX	
AUGER PIERRE	
BAILLIET TERRY	
BARBAIRE JEAN-LUC	
BARNAUD FRANCOIS	
BAYOL PHILIPPE	
BIDAN XAVIER	
BODEAU ERIC	
BOULANGER OLIVIA	
BOURDIER SYLVIE	
BRIGNOLI JEAN-PAUL	
BRUNATI GILLES	
CHENIER LUCETTE	
CLEDIERE ALAIN	
COMMERGNAT CORINNE	
CORREIA ERIC	
DALOT MARIE-FRANCE	
DUBOSCLARD THIERRY	
DUPEUX VIVIANE	
ELIE MICHELE	
FAYARD MIREILLE	

Accusé de réception en préfecture 023-200034825-20250206-32-25-BF Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

FERREIRA DE MATOS VERONIQUE	
FOURNIER MARIE-FRANCOISE	
GARGADENNEC ERWAN	
GEOFFRE-COINDAT MARY-LINE	
GODARD PATRICIA	
GUERIDE PATRICK	
LASCOUX BENOIT	
LAVAUD CHRISTOPHE	
LAVERDAN-CHIOZZINI ELISABETH	
LECLERE HENRI	
LECRIVAIN JEAN-PIERRE	
LEFEVRE BERNARD	
MARRACHELLI CHRISTINE	
MARTIAL JEAN-LUC	
MARTIN ARMELLE	
MECHIN JEAN-LUC	
MORY CLAIRE	
OTT FRANCOISE	
PONSARD PHILIPPE	
ROUCHON GUY	
ROUGEOT PATRICK	
SAUVAGE MICHEL	
TONDUF CORINNE	
VALENT-GIRAUD FABIENNE	
VALLES FRANCOIS	
VELGHE JACQUES	
VIENNOIS GUILLAUME	
ZAPATA ANNIE	

Accuse de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Certifié exécutoire par (1) LE VICE PRESIDENT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/02/2025, et de la publication le 12/02/2025

A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Accusé de réception en préfecture
023-200034825-20250206-32-25-BF
Date de réception préfecture : 12/02/2025